

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2009

Le quinze septembre deux mil neuf à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cenves, s'est réuni sur convocation de Monsieur GUILLAUMIN Marcel, Maire.

Etaient présents : M. GUILLAUMIN Marcel, Mmes DENUELLE Annie, JOSEPH Nicole, DEVILLARD Claude, MM Gérard LAROCLETTE, Philippe JAMBON, Christian JAMBON, Thierry SANTENARD, Alain TOBIEN et Gérard MONNET

Excusé :

Secrétaire de séance : Mme Nicole JOSEPH

Informations de Mr le Maire

- Monsieur le maire présente aux conseillers municipaux, Danielle Corgier, adjoint technique, responsable de l'entretien des bâtiments communaux (école, gîtes, mairie) qui a été titularisée au 1^{er} septembre suite à son année de stage qui a donné toute satisfaction.
- Société NED : un rendez vous a été pris pour le 17 septembre
- Enlèvement camping car : la gendarmerie n'a toujours pas transmis le document nécessaire à cette opération
- Projet école numérique : Nous avons été informés par la directrice d'école que le projet a été accepté, mais les installations se feront au fur et à mesure dans les écoles, nous n'avons pas encore confirmation de la date pour Cenves.
- Voirie : la corvée d'enrobée se déroulera la semaine du 28 septembre
- Débardage : N'ayant pas eu de réponse de la société SG Bois, il est décidé de ne plus accepter leur intervention sur le territoire de la commune. Christian Jambon précise que la société qui débarde actuellement aux Molliers a été contactée et leur demande d'autorisation a été reçue ce jour.
- Ecole : les effectifs finalement sont les suivants : maternelle 23, CP et CE1 à Serrières 18, CE2, CM1, CM2 24. 46 enfants sont inscrits le midi à la cantine. Une EVS a été recrutée pour un an pour l'école de Cenves. Les problèmes de car évoqués au dernier conseil ont été étudiés et la situation est revenue à celle d'il y a 2 ans, puisqu'il n'y a plus d'enfant de moins de 6 ans scolarisé à Serrières. Un premier conseil exceptionnel concernant la grippe aura lieu dans les 15 jours qui viennent.
- Ouverture du chemin aux Haires : le chemin a été ouvert
- SYDER : Suite au passage de Mr Molitor, nous avons reçu un devis pour le raccordement au lieu dit Vers le Pont et il est accepté.

Le compte rendu de la réunion du 9 juillet 2009 est approuvé à l'unanimité.

Amendes de police

Nous avons reçu une réponse favorable pour l'aménagement de sécurité devant l'école, la subvention allouée s'élève à 6316 euros. Des devis ont donc été demandés, mais à ce jour nous n'en avons reçu que deux. Le choix se fera à la réception du dernier devis.

Cession de parcelles aux Haires

Nous avons reçu la réponse des demandeurs qui acceptent la proposition de la commune. Le conseil autorise donc à l'unanimité la cession de ces parcelles AN 62 et AN 64 à Mr et Mme Taburel à 5 euros le m², les frais de notaire et de géomètre étant à la charge des acheteurs.

Contrôle des installations de protection contre la foudre

Le Maire présente un devis pour le contrôle des installations de protection contre la foudre (obligatoire selon l'arrêté du ministère de l'intérieur du 19 novembre 2001) pour un montant de 160 euros HT. Le conseil à l'unanimité décide de réaliser ce contrôle et accepte ce devis.

Plan pluriannuel :

- Délibérations concernant les déclarations préalables

L'opération Immeuble Communale réalisée sur l'exercice 2009 pour la réfection du toit et le remplacement des menuiseries d'un bâtiment communal, nécessite (aux vues de la DGE attribuée) de remplir une déclaration préalable concernant ces travaux. Le conseil municipal à l'unanimité accepte de donner pouvoir à Mr le Maire pour remplir cette déclaration préalable et signer tous les documents nécessaires à cette opération.

- Plan pluriannuel : Arrêtés d'attribution de subvention par opération

Immeuble communal

Il est proposé de solliciter l'arrêté attributif de subvention pour les travaux de l'Immeuble communal estimés à 80 000 € H.T.

Ces travaux concernent la rénovation de la toiture et des menuiseries, les peintures et la mise aux normes électriques des 3 salles associatives.

Le financement prévu est :

Subvention du Conseil Général	30 500 €
DGE	19 000 €
Emprunts et fonds propres :	30 500 €

Cimetière

Il est proposé de solliciter l'arrêté attributif de subvention pour la création d'un ossuaire et l'installation d'un columbarium pour un total de 20 000 € H.T.

Le financement prévu est :

Subvention du Conseil Général :	6 000 €
Emprunts et fonds propres :	14 000 €

Gîtes

Il est proposé de solliciter l'arrêté attributif de subvention pour les menuiseries et la façade des gîtes pour un montant de travaux de 50 000 € H.T.

Le financement prévu est :

Subvention du Conseil Général :	25 000 €
Emprunts et fonds propres :	25 000 €

Le conseil à l'unanimité autorise Mr le Maire à demander les arrêtés attributifs de subventions.

Plan climat, énergie territoriale

La CCHB a été contactée par le Pays Beaujolais pour organiser une action commune pour mieux appréhender toutes les questions liées au changement climatique. Ce plan soutenu financièrement par l'Etat, nécessite la création d'un poste de chargé de mission pour lequel la CCHB doit s'acquitter d'un montant de 7 000 euros pour 3 ans. Une commission avec un représentant de chaque commune doit être créée.

La commune de Cenves avait demandé à ce que chaque commune gère elle-même ses dossiers avant de les faire remonter à l'intercommunalité, afin qu'il y ait une vraie implication de chaque commune. Mais il apparaît que les délais sont trop courts pour mettre cela en place et une décision sera prise au

prochain conseil communautaire. Le conseil municipal de Cenves ne votera pas en faveur de cette proposition.

Déchetterie et achat d'une poubelle supplémentaire pour Vers le Bois

Une demande avait été faite à la Communauté de Communes concernant la situation de Cenves quant à la fréquentation de ses habitants à la déchetterie de Monsols. Courant de l'été, une proposition a été faite par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne pour établir une convention d'accès pour les habitants de Cenves à la déchetterie de Tramayes. Le montant serait de 19,06 € par habitant. Le conseil à l'unanimité accepte de présenter ce dossier à la Communauté de Communes, qui est compétente dans ce domaine, appuyé de la proposition du SIRTOM de la Vallée de la Grosne.

Une poubelle supplémentaire avait été demandée pour le hameau de Vers le Bois, mais il ne paraît pas nécessaire ni possible de l'installer.

Location salle d'activités et modification régie de recettes

Suite au dernier conseil et après réflexion, le conseil municipal souhaite modifier ses décisions de tarifs pour la location de la salle d'activités. La proposition est faite de louer cette salle 25 € par jour et 100 € par semaine en été et 35 € par jour et 150 par semaine en hiver. Le conseil à l'unanimité accepte ces tarifs et autorise Mr le maire à modifier le règlement de la régie de recettes, pour encaisser les revenus de location de cette salle.

Plan de continuité d'activité Pandémie Grippale

Le plan élaboré par la commune est porté à la connaissance du conseil qui l'approuve à l'unanimité. Tous les conseillers sont informés qu'ils font partis des personnes ressources dans le cas de pandémie sur la commune.

Dégradation du chemin et ruissellement aux Guttys

Suite à une réclamation d'un habitant du hameau des Guttys, la question se pose de l'aménagement du chemin, pour canaliser les descentes d'eau qui l'abiment et inondent les parcelles des riverains. La commission voirie se rendra sur place pour trouver une solution. Des devis seront étudiés pour un busage éventuel. Néanmoins des travaux effectués par l'employé communal a déjà nettement amélioré la situation.

Captage d'eaux pluviales aux Jonnets

La commission voirie se rendra également sur place pour étudier le problème de ruissellement dans un terrain privé et voir quelle solution est possible.

Plainte d'un habitant du Burnaizé

Mr le Maire donne lecture d'une lettre d'un habitant du Burnaizé qui signale un comportement déplacé et menaçant de son voisin. Il nous alerte donc par cette lettre dans le cas où il y aurait des suites à ces incidents.

Plainte d'un habitant des Molliers

Mr le Maire donne lecture d'une lettre de plainte d'une habitante des Molliers.

Choix d'un bureau d'étude ou architecte pour chiffrer et établir le projet du restaurant Dargaud

Mr Guillaumin explique qu'il faudra réfléchir pour le prochain conseil aux différentes estimations faites pour le rachat du restaurant Dargaud. En effet, dans un premier temps, il sera nécessaire de fixer

le prix d'achat des bâtiments, afin de pouvoir évaluer les montants disponibles, pour dans un second temps établir le dossier de travaux. Mr le Maire explique que cela concerne environ 400 m² de locaux et qu'il convient de faire appel à un bureau d'étude (économiste, architecte...) pour établir le cahier des charges de ces travaux. Le conseil l'autorise à consulter des économistes et architectes pour constituer ce dossier.

Cimetière : Répartition des recettes des concessions

Mr le Maire explique que pour émettre les titres des concessions de cimetière il est nécessaire d'avoir une délibération qui précise la part perçue par la commune et celle versée au CCAS. Cette délibération sur la commune étant ancienne et n'ayant pas été retrouvée, il convient donc de délibérer à nouveau afin d'instituer une nouvelle répartition. Le conseil à l'unanimité décide que 100% du produit des concessions de cimetières sera affecté au budget de la commune.

Les travaux en lien avec le plan pluriannuel commenceront à la Toussaint.

Questions diverses

Entretien des toits des gîtes : Philippe Jambon propose de monter sur le toit du gîte pour vérifier l'état et il informera le conseil de la nécessité d'intervenir pour un dé moussage éventuel

Invitation à une visite d'une chaufferie bois : aucun conseiller ne souhaite s'y rendre

Demande de création d'un plan d'eau par un particulier à Rontelaval : le conseil ne s'oppose pas à ce projet

Aménagement d'un chemin pédestre : Mr le Maire signale l'ouverture et le balisage d'un nouveau sentier pédestre qui part de la gare du TGV à Loché pour arriver à Cenves, son inauguration aura lieu le 26 avril 2010

Organisation d'une formation au secourisme : à la demande de Mr da Silva, la salle des association sera mise à disposition gratuitement pour l'organisation d'une formation au secourisme par une personne de la sécurité civile

Choix du commissaire enquêteur pour l'enquête publique : le conseil désigne Mr Maurice Desroches adjoint au maire de Tramayes

Certificat d'urbanisme à La Grange du Bois : le CU refusé par la DDE (accepté précédemment, mais non prorogé) pourra faire l'objet d'un appel auprès du tribunal administratif par le propriétaire.

Raid bleu : passages sur la commune prévus jeudi 29 octobre et dimanche 1^{er} novembre. Le conseil municipal donne son accord pour ce passage, mais exige de connaître le parcours et les horaires exacts et la remise en état des chemins après le passage si nécessaire. Un courrier sera adressé aux chasseurs.

Réunion voirie : pour l'enrobé et les points à étudier une réunion aura lieu samedi 26 septembre en mairie. La corvée d'enrobée aura lieu vendredi 2 ou vendredi 8 octobre à partir de 8h à Vieux-Château.

Réunion de présentation du PLU de Jullié le 30 septembre : Annie Denuelle et Claude Devillard s'y rendront pour représenter la commune.

Miroir aux Guérins : Le miroir de circulation au carrefour des Guérins ayant disparu, la question sera traitée lors du prochain conseil

Câble décroché aux Gonons : une corvée de taille sera à prévoir pour dégager l'emplacement des câbles

Compte rendu de la commission bulletin municipal : le bulletin comportera le même nombre de pages et il est souhaité que le prix de la réalisation reste inchangé ; mais avec la régie publicitaire et la possibilité d'encaisser des recettes en insérant de la publicité, nous essaierons de faire une ou plusieurs pages (voir tout le bulletin si possible) en couleur.

Couverture réseau pour les téléphones portables : Thierry Santenard propose d'envoyer un courrier au Président du Conseil Général actuel ministre l'Aménagement du territoire et de l'espace rural pour lui demander d'intervenir sur cette question.

Salle des fêtes : l'ancien frigo est à enlever et le lino du bar doit être changé prochainement

Tracteur : le tracteur de la commune est en réparation, la facture va être assez importante

Fils téléphoniques : une demande sera faite pour rehausser les fils de téléphone aux endroits où cela gêne le passage de gros véhicules comme les tracteurs.

Fin de la réunion à 23h15